



Convocation à une maison de la justice loin de chez moi

Par **alex**, le **26/12/2008** à **13:31**

Bonjour. Je dois me rendre à une maison de la justice devant un délégué mandaté par le procureur pour connaître les suites réservées à une affaire me concernant. Le problème est que les faits se sont déroulés pendant les vacances je suis convoqué à Bordeaux alors que je réside dans le Nord. J'aimerais savoir si je suis obligée de me rendre là-bas ou si il y a une autre solution. Merci de vos réponses.